



Réforme « Dépendance »

La CGT propose un nouveau Droit Autonomie

Le débat sur la « dépendance » a été lancé par Nicolas Sarkozy et François Fillon. Une période de six mois de « consultation » est engagée.

Gouvernement et patronat dramatisent la situation et mettent en avant la situation économique de notre pays pour justifier l'introduction des assurances privées dans le dispositif de prise en charge de la perte d'autonomie pour les personnes âgées.

Nous pensons que d'autres choix sont possibles.

Venez en débattre

LUNDI 23 MAI 2011 De 14h à 18h

Amphithéâtre Archet 2 niveau -3

Avec la participation de Ghislaine RAOUAFI, Responsable fédérale en charge du dossier dépendance

Les plus de 75 ans sont aujourd'hui 5,6 millions, soit un tiers de plus qu'en 2000. La France comptait 200 centenaires en 1950, il y en a 20000 actuellement. En 2009, l'espérance de vie à 60 ans en France est de 27 ans pour les femmes et 22,2 ans pour les hommes (source Insee). Les plus de 60 ans dans la population: 13 % en 1990, 23 % en 2010, 30 % en 2050 sur la base des tendances démographiques actuelles.

Le coût d'une maison de retraite médicalisée se situe entre 1 800 et 3 000 euros mensuel, à la charge de la personne âge Autonomie : capacité de faire des choix ou d'exercer cette capacité

73% des plus de 90 ans vivent à domicile.